

# Justice pour Anas !



Dernier développement en date dans l'affaire Anas Bennis : le rejet par le ministère de la sécurité publique, d'une requête de la famille du défunt réclamant l'accès aux pièces du dossier d'enquête.

Ne restent plus alors comme recours que la demande du bénéfice des dispositions de la loi sur l'accès à l'information ou, démarche ultime, les moyens de pression. Mohamed Bennis père, rendu à Montréal pour un énième voyage depuis le drame et le procureur de la famille, l'avocat criminaliste Pierre Pâquet ont entamé la démarche légale. Mais son déroulement sera long – au moins huit mois ! – et surtout, il sera aléatoire puisque il y a une chance sur cinq seulement qu'elle soit fructueuse.



Marcel Tremblay, au centre, venu manifester sa sympathie à la famille d'Anas Bennis

Une telle perspective, on ne peut que le comprendre, ne pouvait laisser sans réaction tous ceux qui, ici, ne sont pas insensibles à la protection des droits et libertés de tous les citoyens de ce pays, toutes appartenances confondues. Dès lors, fallait-il s'y attendre, des citoyens sont descendu dans la rue.

L'angle des rues Kent et Côte des Neiges, théâtre du drame du 1er décembre 2005, aujourd'hui encore – plus d'un an

plus tard ! – non élucidé; a vu deux manifestations pour la vérité se succéder.

Le 1er décembre, le Collectif opposé à la brutalité policière occupait le terrain, le 2 décembre il était relevé par le collectif Justice pour Anas.

Cette seconde manifestation a reçu de nouveaux et nombreux appuis.

Associatif tout d'abord, avec la présence de Bel Agir, de l'Association musulmane de Montréal Nord, de l'AJPM avec

la présence de Yasmine Alloul, de l'Association des Familles Algériennes, de l'association des immigrants Philippins, de l'Association des Travailleuses et Travailleurs Immigrants de Côte des Neiges, de l'association Nobody is Illégal et son président Jaggi Singh. Des appuis politiques aussi à travers la présence du parti Québec Solidaire et de Amir Khadir.

Des présences de soutien personnelles enfin,



Mohamed Bennis et Jaggi Singh



Me DAHO MOKHTAR, LL.B., LL.M.  
AVOCAT-CONSEIL

**DROIT MATRIMONIAL : DIVORCE À L'AMIABLE**

DivorceExpressQuebec.com

Pour un divorce ou une séparation légale à l'amiable rapide, sans stress et peu coûteux : 399 \$, taxes incluses. Entièrement par Internet ou par la poste, pour tout le Québec. Visitez le site Web pour savoir comment procéder.

Web : <http://www.divorceexpressquebec.com>

Courriel : [daho@divorceexpressquebec.com](mailto:daho@divorceexpressquebec.com)

**DROIT DE L'IMMIGRATION**

- conseils préalables à une demande de parrainage.

- appel et recours en matière d'un parrainage refusé.

- conseils pour une demande de résidence permanente au Canada.

- tout problème relié à l'immigration : motifs humanitaires, etc.

Me Daho Mokhtar, LL.B., LL.M. Avocat-Conseil

8989, Rue Lajeunesse, Bureau 102, Montréal, Qc, H2M 1S1 Métro :Crémazie.

Tél. : 514-387-2699 – Fax : 514-384-4926

E-Mail-Courriel : [daho@dahomokhtar.com](mailto:daho@dahomokhtar.com)

**ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES**

Dojang affilié à la F.Q.T. \* n.234

**50% de Rabais**  
sur les 50 premières inscriptions



00202020  
MO60830 1465342

6400 16<sup>ième</sup> Avenue, gymnase du Cégep de Rosemont.  
[www.taekwondoessabbar.com](http://www.taekwondoessabbar.com) • 514-721-8173

École de conduite  
**AMEL**

« Votre sécurité avant tout »

\* Reconnue par la SAAQ

\* Professeurs expérimentés et certifiés



Tél.: 514-729-6330

3300, Boul. Rosemont #225, Montréal  
Coin St-Michel. Bus 67 ou 197